

7.—Détails du pilotage par district, années terminées le 31 mars 1945 et 1946

District	1945		1946	
	Navires	Tonnage	Navires	Tonnage
Bras-d'Or (N.-E.).....	—	—	12	2,571
Sydney (N.-E.).....	3,248	6,670,844	2,220	4,360,214
Saint-John (N.-B.).....	1,401	3,153,901	1,405	3,532,965
Halifax (N.-E.).....	5,767	18,758,467	3,269	10,819,247
Québec (Qué.).....	1,921	4,097,013	2,766	8,050,135
Montréal (Qué.).....	3,623	5,973,619	4,872	9,757,632
Colombie-Britannique.....	1,533	4,987,550	2,133	8,332,036
Churchill (Man.).....	6	6,868	1	1,503

Matelots embarqués et débarqués.—Le nombre de matelots embarqués et débarqués aux ports canadiens, d'après les dispositions de la loi de la marine marchande du Canada, 1934, en l'année terminée le 31 mars 1946, est de 30,361 et 27,042, respectivement. Les chiffres correspondants de 1908 à 1917 sont donnés à la p. 717 de l'*Annuaire* de 1938, et ceux de 1918 à 1939, à la p. 596 de l'*Annuaire* de 1941. La publication de ces renseignements n'était pas permise durant la guerre, de 1939 à 1945.

Marine marchande de l'Etat.—Les circonstances dans lesquelles l'Etat devint possesseur et fut chargé de l'exploitation d'une marine marchande sont expliquées à la page 790 de l'*Annuaire* de 1934-1935. Un tableau qui donne les résultats de l'exploitation de 1919 à 1936 paraît à la p. 715 de l'*Annuaire* de 1937.

La flotte de la Marine marchande du Gouvernement canadien, Ltée, se composait au début de 66 vaisseaux d'un déplacement total de 391,212 tonnes. Le coût original de la flotte fut de \$79,661,921 et les pertes de capital s'élevèrent à \$74,239,356, dont la récupération totale de \$5,422,565 se répartit ainsi: (1) vente de 56 vaisseaux, \$2,378,018; (2) produits de l'assurance sur 4 vaisseaux perdus, \$2,111,475; (3) vente de 6 vaisseaux aux Paquebots nationaux (Antilles), Ltée, \$933,072.

La charte de la Marine marchande du Gouvernement canadien, Ltée, et de ses filiales, bien qu'inopérante depuis 1936, n'a jamais été cédée et, en 1940, la compagnie a été reconstituée. Elle exploite, pour le compte du gouvernement canadien, certains navires capturés, soit réquisitionnés pour l'usage du Gouvernement, soit condamnés par le tribunal des prises.

Paquebots nationaux (Antilles).—En vertu du traité commercial de 1926 entre le Canada et les Antilles (16-17 Geo. V, c. 16), le gouvernement canadien assure un service direct de navigation avec les Antilles par l'entremise des Paquebots nationaux (Antilles), Ltée. A cause de la guerre, aucun détail plus récent que ceux de la p. 597 de l'*Annuaire* de 1941 n'est disponible.

8.—Statistiques financières des Paquebots nationaux (Antilles), Ltée, 1937-1946

Nota.—Les statistiques de 1929-1936 ont paru à la p. 629 de l'*Annuaire* de 1942.

Année	Recettes d'exploitation	Dépenses d'exploitation	Résultat net d'exploitation	Dépréciation	Intérêts	Pertes ou surplus d'écritures
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1937.....	4,678,684	4,018,146	+ 658,538	328,287	808,432	— 481,275
1938.....	4,915,355	4,169,116	+ 746,239	328,641	818,613	— 404,109
1939.....	4,642,306	4,018,447	+ 623,859	328,829	816,366	— 524,429
1940.....	5,750,341	4,545,306	+1,205,035	329,079	816,661	— 12,733
1941.....	6,755,464	5,029,107	+1,727,357	262,645	816,701	+ 593,216
1942.....	5,600,496	4,220,219	+1,380,277	180,634	816,701	+ 273,890
1943.....	4,492,189	2,949,216	+1,542,973	239,363	813,073	+ 438,837
1944.....	5,378,059	3,160,568	+2,217,491	243,158	651,246	+1,271,387
1945.....	4,412,252	2,569,626	+1,842,626	279,466	612,999	+1,116,086
1946.....	6,669,129	4,671,148	+1,997,981	288,032	596,499	+1,302,052